

Réseaux sociaux, streaming, live streaming et téléchargement illégal : nouvelles portes d'entrée des enfants vers le monde de la pornographie, premier pas vers une sensibilisation de notre société sur ces sujets

L'association ennocence

Créée en 2015, ennocence est une association loi 1901¹ qui cherche à protéger les enfants contre les risques d'exposition à la pornographie en ligne.

De plus en plus tôt, les enfants sont confrontés à la violence des images sur Internet. Les études montrent que c'est souvent en consultant des sites illégaux a priori "inoffensifs" que les plus jeunes sont confrontés pour la première fois à la pornographie ou à d'autres images habituellement réservées à un public majeur et averti.

Via cette étude notre association cherche à sensibiliser la communauté éducative, les médias, les éditeurs de sites Internet et les autorités publiques en les mobilisant pour un Internet plus sûr.

C'est dans ce cadre que l'association a réalisé l'étude Moteurs de recherche, réseaux sociaux, live streaming illégal : nouvelles portes d'entrée des enfants vers le monde de la pornographie, premier pas vers une sensibilisation de notre société sur ces sujets.

Hélène Walther, fondatrice du site Magrossesse.com, est à l'initiative de ce projet. « Digital Mum » et mère de 4 enfants elle est passionnée par le Web et les questions d'éducation. Avec ennocence, elle se mobilise pour accompagner parents et jeunes sur les bons comportements à adopter en ligne.

Nous sommes tous concernés.

| ¹ Association n°W751228771

AVANT PROPOS

Un enfant a en moyenne 11 ans lorsqu'il est exposé pour la première fois à du contenu pornographique en ligne.²

Les enfants sont confrontés de plus en plus tôt à des images à caractère pornographique en ligne, souvent de façon accidentelle. Ils sont ainsi 14 % des enfants de 9-16 ans à avoir surfé sans le vouloir sur un site pour adultes, et 36 % pour les 15-16 ans. L'industrie du porno n'a aucun intérêt à faire en sorte d'enrayer le phénomène, puisque ces mineurs tombés contre leur gré sur des contenus inappropriés lui rapportent chaque année la somme colossale de 147 millions de dollars.³

Cette étude s'intéresse aux passerelles d'accès des enfants à la pornographie en ligne. Principal canal : les fenêtres pop-up qui pullulent sur les sites illégaux, mais aussi dans une moindre mesure sur les réseaux sociaux. Elles sont à l'origine de 72 % des expositions accidentelles d'enfants au porno.

Elle aide aussi à mesurer les conséquences d'une telle exposition. Des conséquences préjudiciables, puisque 74 % des enfants exposés malgré eux à des images pornographiques en ligne affirment l'avoir mal vécu. Des médecins, psychologues, sexologues, experts de ces sujets mais aussi des enfants victimes de ces images, livrent des témoignages éclairants, et souvent édifiants.

Enfin, cette étude passe en revue les outils déployés pour lutter contre cette pornographie intempestive. Comment les pouvoirs publics se sont engagés mais aussi les professionnels du secteur, moteurs de recherche, fournisseurs d'accès Internet (sollicités pour bloquer un certain nombre de sites), parents, ONG ou associations telles que la nôtre.

À la fin du rapport sont formulées un certain nombre de recommandations, fruit de ces recherches et entretiens. Cette liste, non exhaustive, rend cependant compte de la nécessité d'informer le plus grand nombre des outils existants en ligne pour protéger

² <https://lectures.revues.org/861>

³ <http://eprints.lse.ac.uk/46443/1/FranceReportFrench.pdf>

nos enfants, ainsi que de mettre en application nos textes législatifs. Des mesures fermes doivent également être prises contre ces sites illégaux qui mettent en danger notre jeunesse. Par dessus tout, il faut éduquer les plus jeunes. Le visionnage de contenu pornographique en ligne est un phénomène de société qui concerne aussi les enfants et peut les perturber à vie, il y a urgence à en parler, il y a urgence à agir.

Réseaux sociaux, streaming, live streaming et téléchargement illégal : nouvelles portes d'entrée des enfants vers le monde de la pornographie

INTRODUCTION	7
I. COMMENT LES ENFANTS SE RETROUVENT CONFRONTES A LA PORNOGRAPHIE EN LIGNE.....	21
1.LE MARKETING FEROCES DE L'INDUSTRIE DU PORNO, OU COMMENT FORCER LES INTERNAUTES A CONSULTER DES IMAGES POUR ADULTES	21
2.LES DIFFERENTES TECHNIQUES UTILISEES PAR L'INDUSTRIE DU PORNO POUR ATTIRER DES INTERNAUTES MALGRE EUX	22
A.LES CLICS PUBLICITAIRES	24
B.LE DETOURNEMENT DE PAGE D'ACCUEIL.....	24
C.LES SITES CLANDESTINS	24
D.L'UTILISATION DE MOTS-CLES CACHES	25
E.LES SITES DE TELECHARGEMENT, DE STREAMING ET DE LIVE-STREAMING ILLEGAUX	25
II. LES CONSEQUENCES DE L'EXPOSITION DE JEUNES INTERNAUTES A LA PORNOGRAPHIE.....	32
1.UNE SEXUALITE DENATUREE.....	32
2.DES COMPORTEMENTS A RISQUES PLUS FREQUENTS.....	40

III. LES OUTILS ACTUELS DE LUTTE CONTRE L'EXPOSITION DES MINEURS A LA PORNOGRAPHIE.....	46
1.LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA PROTECTION DES MINEURS CONTRE LA PORNOGRAPHIE.....	46
A.L'IMPLICATION GOUVERNEMENTALE.....	46
B.L'IMPLICATION PARLEMENTAIRE	49
C.L'IMPLICATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES....	50
D.LE ROLE DES PARENTS	52
2.LES ASSOCIATIONS	56
IV. LES RECOMMANDATIONS	60

INTRODUCTION

Internet va bientôt fêter son demi-siècle d'existence, mais le "World Wide Web" ne s'est vraiment démocratisé qu'à partir de 1990, avec le lancement du premier des navigateurs web. Il n'a plus cessé depuis de prendre de l'ampleur.

Le Net représente aujourd'hui une communauté de presque deux milliards d'utilisateurs à travers le monde. C'est un outil de travail, de culture, de loisirs, d'informations, d'échanges.

Dans le même temps, il a permis de créer de nouvelles sources de revenus grâce au développement du commerce en ligne, mais pas seulement. Une autre source y est incontournable dans la création de valeur : la publicité.

En 2011, une étude de l'IAB Europe réalisée par McKinsey⁴ (Consumer Benefit Study), présentée à Neelie Kroes, la Commissaire européenne chargée du Programme numérique, a examiné la valeur des services en ligne financés par la publicité et mis gratuitement à la disposition des internautes en Europe et aux Etats-Unis. La valeur de ces services gratuits est estimée à 100 milliards d'euros pour les seules zones Europe et Etats-Unis. Une fois que le consommateur a payé pour son accès Internet haut débit, la plupart des services en ligne qu'il utilise sont gratuits, largement financés par la publicité. En 2009, les annonceurs ont ainsi consacré à la publicité en ligne 14,7 milliards d'euros en Europe et 16,26 milliards d'euros aux Etats-Unis (données AdEx IAB Europe).

⁴ <http://www.iabfrance.com/sites/default/files/documents/cp-iab-europe-mc-kinsey.pdf?download=1>

Ces annonceurs ne choisissent pas leurs supports de diffusion au hasard. **Très prisés, les sites illégaux de streaming de contenu en direct constituent par exemple des emplacements publicitaires de choix.**

Les sites illégaux ou pirates regroupent des sites de streaming, de téléchargement direct (DDL : direct download) ou live streaming. Ces sites sont extrêmement connus par le grand public (zone-telechargement.com est ainsi le 33^{ème} site le plus visité en France avant DailyMotion ou Voyages-sncf.com⁵) et ne sont pas l'apanage de quelques « geeks ». Ils permettent aux internautes, de manière totalement illégale, de regarder en ligne les derniers films sortis au cinéma et les dernières séries à la mode ou de visionner en live leurs matchs favoris. Mais ces sites étant illégaux, leur financement ne sont pas transparents et ce n'est pas par bonté d'âme que leurs créateurs donnent accès à ces liens en ligne.

C'est particulièrement vrai lorsqu'ils diffusent des évènements sportifs d'envergure en direct, type Coupe du monde de football ou Super Bowl, moments où leur fréquentation explose. En plus d'être infestés de malwares en tout genre, **ces sites servent ainsi d'hébergeurs à des publicités intempestives et intrusives, souvent à caractère pornographique.** De quoi gonfler encore l'audience, et donc le chiffre d'affaires, d'une industrie du X qui se porte au mieux.

Chaque seconde, 28 258 internautes regardent du porno en ligne. Internet rapporte à l'industrie du porno près de 5 milliards de dollars de bénéfice par an⁶ dont près de 3 aux Etats-Unis⁷. Le site Internet pionnier, lancé en

⁵ <http://www.alexa.com/topsites/countries;1/FR>

⁶ <http://www.onlinemba.com/blog/the-stats-on-internet-porn/>

1994, a vu son nom de domaine vendu 12 millions de dollars⁸. Aujourd'hui, **12 % du nombre total de sites existants⁹ ont un caractère pornographique**. Quasiment **3 milliards de mails échangés par jour sont des messages à contenu pornographique** soit 8 % du trafic mondial.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE BUSINESS DU PORNO

12 %
des sites Internet
ont un caractère
pornographique



Chaque seconde,
28 258
internauts regardent
du porno en ligne



25 % des requêtes Google sont à caractère pornographique 🔍



Si Internet est le formidable outil décrit précédemment, il peut très vite devenir un espace à risques, auquel des mineurs peuvent avoir accès d'un simple clic.

Autant de contenus, d'images, de sons, de vidéos, de récits à la portée d'un public fragile, innocent, qui ne doit pas, du moins légalement, entrer en

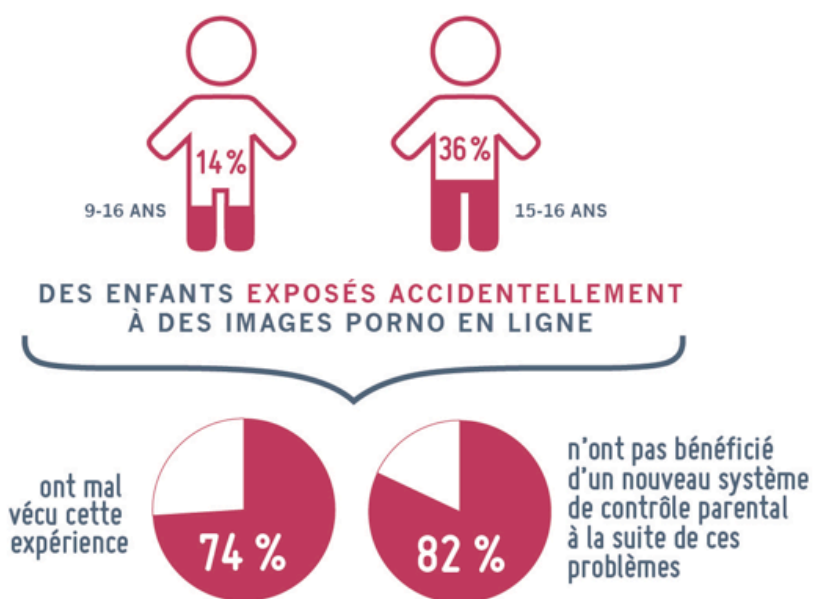
⁷ <http://www.agoravox.fr/culture-loisirs/culture/article/porno-moteur-les-chiffres-25290>

⁸ *sex.com, enregistré en 1994 par Gary Kremen, semble être le premier site pornographique, bien que son créateur nie aujourd'hui avoir eu des intentions coquines en déposant ce nom de domaine.*

⁹ *Classement du site <http://www.toptenreviews.com/>*

contact avec de la pornographie quelle que soit sa forme. Et pourtant, **un enfant a en moyenne 11 ans lorsqu'il est exposé pour la première fois à du contenu pornographique en ligne. 14 % des 9-16 ans ont été exposés accidentellement à des sites pornographiques. Ils sont 36 % des 15-16 ans. Plus de 74 % de ces derniers affirment avoir mal vécu cette expérience.**

NOS ENFANTS EN DANGER



EN MOYENNE, UN ENFANT A **11 ANS** LORSQU'IL EST EXPOSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS À DU CONTENU PORNOGRAPHIQUE EN LIGNE



Dans le même temps, ils sont 82 % à n'avoir pas changé leur système de filtrage après avoir rencontré ces problèmes. D'après **Israël Nisand**, « pour près de 30% des enfants, la première exposition à la pornographie vient du matériel des parents. Il faut faire de la prévention pour les parents par rapport à la pornographie. Leur montrer que ça fait des ravages »¹⁰.

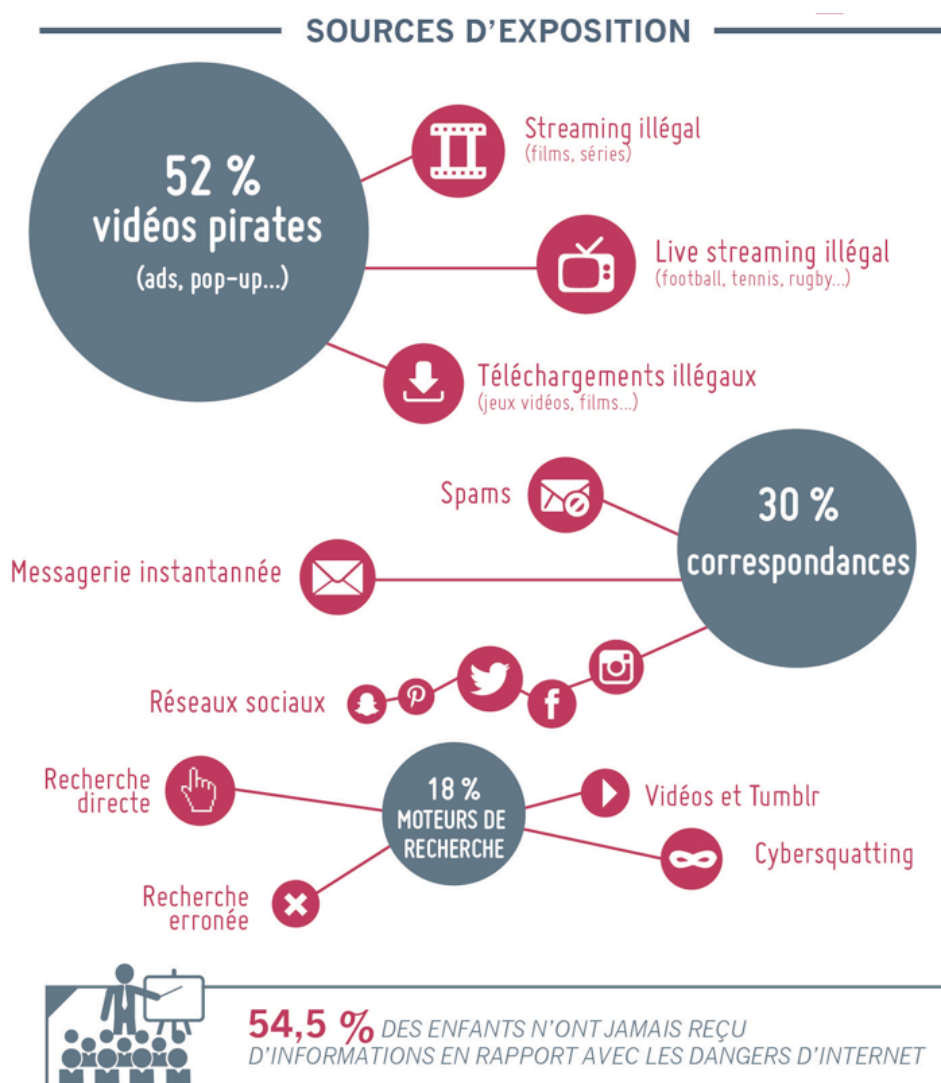
Pour Thérèse Hargot ¹¹, « les images pornographiques visionnées par les adolescents n'ont absolument aucun rapport avec celles que leurs parents regardaient quand ils étaient jeunes. On ne parle pas des pages lingerie de la Redoute ou des films érotiques des années 70.»



*Israël Nisand est un gynécologue obstétricien français aux hôpitaux universitaires de Strasbourg. Il est professeur des universités et enseigne les sciences humaines à la faculté de médecine de Strasbourg. Il a notamment co-écrit l'ouvrage *Et si on parlait de sexe à nos ados ?* (Odile Jacob, 2012)*

¹⁰ http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/2012/09/19/comment-le-porno-abime-nos-enfants-colloque-a-clermont-fd_1271586.html

¹¹ *Philosophe et sexologue, elle a publié « Pour une libération sexuelle véritable » aux éditions François-Xavier de Guibert*



Les sites illégaux considérés comme tout public sont les plus gros pourvoyeurs d'images à caractère pornographique accidentelles, notamment via l'ouverture intempestive de fenêtres pop-up, qui représentent à elles-seules 72 % des sources d'exposition accidentelle contre 18 % pour les moteurs de recherche.

Et cette donnée pourrait augmenter puisque les régies publicitaires légales se sont engagées par la signature d'une charte le 23 mars 2015, à ne plus

vendre de publicité à ces sites pirates. « Concrètement, chaque signataire de la charte, dont les organisations représentatives de la filière musicale (Sacem, SCPP, SPPF), des jeux vidéo (SNJV), de l'édition (SNE) et de la publicité (IAB France, UDA, SRI), établiront des listes de sites diffusant des oeuvres illégalement. Ces listes pourront être complétées par les signalements de la plateforme Pharos (pour alerter sur les contenus illicites d'internet, ndlr) ou des autorités indépendantes (Hadopi), par les décisions de justice ou des outils d'analyse automatique du web, utilisés dans le secteur de la publicité¹². ». Le but de cette démarche est **d'assécher les sources de financement de ces sites**, une initiative de ce type devrait toucher prochainement **les acteurs du paiement en ligne. L'intention est louable mais en attendant que ces mesures prennent pleinement effet, et alors que Google a interdit la publicité pour la pornographie sur AdWords¹³, les sites illégaux deviennent les seuls canaux possibles pour la diffusion de ces publicités pornographiques.**

L'exposition des mineurs à des images à caractère pornographique sur Internet rapporterait chaque année **789 millions de dollars à l'industrie du porno en ligne**. Les mineurs tombés accidentellement sur des sites à caractère pornographique rapporteraient quant à eux **147 millions de dollars à cette même industrie**.

¹² <http://www.europe1.fr/high-tech/une-charte-pour-bloquer-la-publicite-sur-les-sites-illegaux-2408239>

¹³ <http://www.zdnet.fr/actualites/google-retire-le-sexe-des-publicites-adwords-39803365.htm>

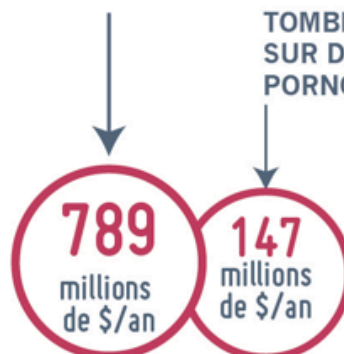
— LES ENFANTS, MANNE FINANCIÈRE IMPORTANTE —
POUR L'INDUSTRIE DU PORNO EN LIGNE

INTERNET
RAPPORTE À
L'INDUSTRIE
DU PORNO
PRÈS DE

5
milliards
de \$/an

LES MINEURS

TOMBÉS ACCIDENTELLEMENT
SUR DES SITES À CARACTÈRE
PORNOGRAPHIQUE



Parallèlement, **54,5 % des enfants n'ont jamais reçu d'informations en rapport avec les dangers d'Internet**, des dangers pourtant hyper-présents : 44 % des mineurs se sont sentis harcelés sexuellement sur Internet, 11 % des mineurs ont été insultés et ont donc souffert de cyber-intimidation et 4 % ont reçu des emails contenant des messages déplaisants. Le sondage Ipsos¹⁴ réalisé par le Centre Hubertine Auclert en octobre et en novembre 2014 auprès de lycéennes âgées de 15 à 20 ans révèle qu'une adolescente sur quatre a été victime de violence sexiste ou sexuelle sur la Toile.

DES CONSÉQUENCES IRRÉMÉDIABLES

Dépendance à la pornographie
Absentéisme Déviances
Violences sexuelles Hypersexualisation
Dépression Comportements à risque
Instrumentalisation de la femme

En France, le choix a été fait d'une corégulation entre opérateurs et autorités publiques, qui établit les limites de la liberté d'expression pornographique sur le réseau Internet en garantissant aux seuls internautes adultes l'accès à la pornographie.

L'article 1 de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique stipule que « *la communication au public par la voie électronique est*

¹⁴ <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/stop-cybersexisme/glossaire#chiffres>

libre, ce qui confère à Internet les garanties accordées à la presse écrite ou audiovisuelle en matière de liberté d'expression. L'exercice de cette liberté ne peut être limité que dans la mesure requise par le respect de la dignité de la personne humaine, la sauvegarde de l'ordre public et la protection de l'enfance et de l'adolescence ». Dans les faits, on le voit, les choses ne se passent pas ainsi. Même sans le vouloir, les enfants sont de plus en plus souvent exposés à des images réservées aux adultes.

Thomas Rohmer souligne un fait important : la notion de pornographie n'est pas définie par la loi. Il est simplement admis que celle-ci serait une « représentation à caractère sexuel dans un but de stimulation du public »¹⁵. En 2000, la Cour de cassation a retenu qu'était « pornographique » un service audiotel décrivant « des comportements lubriques de nature à perturber ou la sensibilité ou l'affectivité d'enfants ou d'adolescents ».¹⁶

On l'a dit, le problème ne vient pas principalement des images ou vidéos que les mineurs peuvent rechercher sur des sites spécialisés, rarement avant la puberté, mais de celles qui arrivent à l'improviste : publicité sur les sites illégaux, vidéos circulant sur les smartphones – qui ne possèdent que très peu de solutions de filtrage aujourd'hui – à l'heure de la récréation, sites X qui peuvent pirater des adresses « classiques » et apparaître ainsi à l'écran, utilisation d'un ordinateur non



Thomas Rohmer dirige l'association Calysto. Experte et spécialisée dans les problématiques et enjeux liés aux usages d'Internet. Calysto est à l'origine du programme de sensibilisation "Génération Numérique" qui est la première opération d'information et de sensibilisation sur les enjeux et risques liés à l'utilisation des outils du numérique sur le public des 8-18 ans.

¹⁵ <http://www.legadroit.com/droit-du-sexe.html>

¹⁶ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT0000...>

protégé chez un ami, sans oublier une pornification de la communication et du marketing en général et donc bien évidemment sur Internet.

Hier très difficile à obtenir, ces images sont à la portée d'un simple clic involontaire : erreur de frappe sur un moteur de recherche, dans une adresse d'un site ou en cliquant sur un lien « innocent ». **Les études montrent en effet que c'est souvent en consultant des sites a priori « inoffensifs » via le streaming¹⁷, le live-streaming¹⁸, le téléchargement (peer to peer et téléchargement direct), les jeux en ligne ou les réseaux sociaux que les plus jeunes font face pour la première fois à des images pornographiques ou à d'autres scènes habituellement réservées à un public majeur et averti. Or, cette première étape peut être celle d'un engrenage pour des enfants.**

Les conséquences peuvent être différentes selon l'âge de ceux-ci. Pour Marie Marvier, psychanalyste, *« chez les enfants pré pubères, tout ce qui touche au sexuel est refoulé dès l'âge de 5 ou 6 ans - après "l'oedipe", selon la terminologie freudienne. L'enfant veut oublier le sexe, et notamment le sexe entre ses parents. Or, la pornographie peut le conduire à confondre ces images avec l'acte charnel dont il est le fruit. Il s'expose alors à s'imaginer issu d'une relation violente et sans amour. Les adolescents, eux, envisagent déjà leur propre sexualité à venir. Ils risquent de prendre la pornographie pour argent comptant et de s'attendre à vivre la même chose. S'ensuivent angoisses de performance et complexes physiques. Ces images*

¹⁷ Lecture sur Internet d'un flux audio ou vidéo dont les données sont téléchargées en continu dans la mémoire vive, sont analysées à la volée par l'ordinateur ou le smartphone et rapidement transférées vers un écran ou un lecteur multimédia (pour affichage) puis remplacées par de nouvelles données, ce qui ne génère aucun "stockage" de ces données sur le disque dur de l'internaute

¹⁸ Streaming « en direct » principalement utilisé pour visionner des événements sportifs sur Internet

deviennent alors leur mètre-étalon - on pourrait presque écrire "maître étalon". Des stéréotypes dont on devine l'effet anxiogène et inhibant sur une sexualité balbutiante. »

Le professeur Israël Nisand, chef du pôle gynécologique obstétrique du CHU de Strasbourg enfonce le clou. Il dénonce une sexualité de plus en plus *« trash, violente et une consommation addictive de pornographie très précoce. Certains enfants de 9-10 ans regardent de la pornographie jusqu'à trois heures par jour. »*

L'impact de la pornographie sur les enfants peut être analogue à un abus sexuel si l'on en croit le rapport sur l'environnement médiatique des jeunes du Collectif interassociatif enfance médias, commandé en mars 2002 par Ségolène Royal, alors Ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées¹⁹.

Cette confrontation est un véritable choc et la vision de la sexualité de ces enfants risque d'être pervertie à terme (dénaturation sexuelle, violence, image de la femme dégradée et méprisante, logique de la performance, incitation au viol voire à la zoophilie ou à l'inceste). Le sociologue Richard Poulin montre le lien très net qui existe entre la date du premier du rapport sexuel, certaines pratiques (utilisation d'objets, sodomie) et la consommation de pornographie²⁰.

¹⁹ http://www.unaf.fr/IMG/pdf/rapport_CIEM.pdf

²⁰ *Sexualisation précoce et pornographie, Richard Poulin, Edition La Dispute, Collection : Le genre du monde*

Dans une étude menée à grande échelle en 2015 par l'association américaine Break the Cycle (« Briser le cycle »), qui vient en aide aux adolescents victimes de violences conjugales, les chercheurs ont découvert l'existence dans les couples de jeunes d'une forme de chantage, de menaces, de coups...

De lourdes conséquences peuvent émerger quasi-immédiatement après la confrontation à ce genre d'images : violence à l'école, troubles du sommeil... Mais surtout, la question de la dénaturation des relations hommes-femmes se pose.

Certes, des outils existent, développés par les pouvoirs publics, les associations, les organisations non-gouvernementales, les fournisseurs d'accès à Internet... Hélas, ils sont aujourd'hui impuissants à protéger complètement les mineurs. Les logiciels de protection ne constituent pas non plus la solution miracle, pas plus que la surveillance, la prévention et l'information provenant des parents, indispensables mais souvent incomplètes. Seule une synergie des figures autoritaires (parents, Etat, etc.), des organes éducatifs (école, associations, etc.) et une augmentation des moyens mis en œuvre pour lutter contre la présence intempestive de la pornographie en ligne, notamment sur des sites *a priori* tout public, permettra d'avoir un réel impact.

Ce rapport présente les risques encourus par les mineurs en mettant à jour les nombreuses failles par lesquelles peut leur parvenir, notamment malgré eux, du contenu pornographique (I). Dans un second temps, il s'attache à révéler les conséquences sociales et psychologiques potentiellement désastreuses qu'une telle exposition peut engendrer auprès d'un public par essence fragile et influençable, alors en pleine construction de son identité (II). Enfin, il présente plusieurs solutions concrètes déjà mises en œuvre pour

lutter contre l'exposition d'un jeune public à des images pornographique (III), et propose quelques pistes de réflexion pour appuyer ces outils et les rendre plus efficaces (IV).

I. COMMENT LES ENFANTS SE RETROUVENT CONFRONTES A LA PORNOGRAPHIE EN LIGNE

Avec l'essor des sites de téléchargement, de streaming ou de live streaming illégaux, la multiplication des réseaux sociaux, les tablettes et autres smartphones, les enfants sont soumis de plus en plus tôt à la vision d'images choquantes et notamment de scènes classées X. Au-delà de ce qu'il est possible de voir à la télévision ou dans la rue, la profusion sur le Web est telle qu'il semble aujourd'hui difficile d'avoir la certitude que ces enfants ne seront pas exposés à des images pour adultes, qu'ils soient tombés dessus volontairement ou non.

1. LE MARKETING FEROCÉ DE L'INDUSTRIE DU PORNO, OU COMMENT FORCER LES INTERNAUTES A CONSULTER DES IMAGES POUR ADULTES

Serge Tisseron²¹, docteur en psychologie, psychiatre, et psychanalyste français, estime que les enfants peuvent aller sur Internet à partir d'un certain âge. Pour les parents, il ne s'agit alors plus « *d'éviter les risques mais de permettre au jeune de courir des risques avec le maximum de précautions* ». Selon lui, les deux fléaux associés aux jeunes sur Internet que sont la violence et la sexualité ne sont pas « *pire sur le net qu'ailleurs* ». Il considère que la pornographie est présente partout : « *Il suffit d'aller chez son marchand de journaux pour voir, à 50 cm du sol, à hauteur d'enfant, des magazines*

²¹ *Enfants sous influence, éditions IO/I8, collection Faits et Causes, numéro 3598*

pornographiques. ». Toujours selon lui, à partir d'un certain âge, qu'il estime à 9 ans, il est possible d'expliquer à un enfant qui tomberait sur une image choquante que même les adultes peuvent être choqués et que lui-même le sera encore, qu'il ne s'agit pas d'une question d'âge et que lorsque cela arrive, il faut en parler à ses parents, à ses copains.

Le problème, c'est que ce dialogue ne se fait pas naturellement, **les enfants exposés malgré eux à des images pornographiques en éprouvant généralement un sentiment de culpabilité**, ainsi Aurélie 10 ans admet qu'elle « *avait peur de se faire gronder* ». S'il apparaît nécessaire de créer les conditions d'un dialogue plus facile, la solution privilégiée pour éviter que des enfants ne soient choqués par une exposition à des images réservées aux adultes n'en demeure pas moins, logiquement, de faire en sorte de diminuer de façon drastique cette exposition. Un combat d'envergure, alors que les techniques utilisées par l'industrie du porno pour attirer un maximum d'internautes sur ses sites n'ont jamais été si nombreuses et efficaces. **Des techniques qui visent à faire basculer, en un simple clic, les internautes de sites tout public vers des sites pornographiques, et ce contre leur gré. Une forme de marketing féroce, qui ne se contente donc pas d'inciter à consommer, mais force en quelque sorte à le faire.**

2. LES DIFFERENTES TECHNIQUES UTILISEES PAR L'INDUSTRIE DU PORNO POUR ATTIRER DES INTERNAUTES MALGRE EUX

La course à l'augmentation des revenus publicitaires est une réalité qui entraîne depuis déjà de nombreuses années une évidente pornification de la

communication comme le démontre bien **Cyril Rimbaud**, expert du Net, dans son article intitulé « Pornification de la communication et du marketing²² ».

L'accès facile qu'Internet donne à la pornographie²³ figure, à juste titre, parmi les principales inquiétudes des parents de jeunes internautes. Des images ou vidéos pornographiques, autrefois difficiles à obtenir sont désormais à la portée d'un simple clic de souris.

Si la pornographie n'est qu'un aspect d'une hypersexualisation de la société en général, on est tout de même en droit de s'inquiéter de sa prolifération sans borne. Selon l'organisation américaine Online Computer Library Center²⁴, les sites à contenu sexuel explicite ne comptaient en 2002 que pour 3 % de l'ensemble du Web. Le phénomène s'est accéléré ces dernières années puisqu'ils représentent aujourd'hui 12 % des sites Internet disponibles dans le monde²⁵.

La concurrence étant rude au sein de l'industrie pornographique, les diffuseurs élaborent en permanence de nouvelles stratégies publicitaires et



Cyril Rimbaud est expert du web et fondateur de Curiouser Il tient le blog cyroul.com et est professeur de stratégies de communication digitale au CELSA.

²² <http://www.cyroul.com/anticipation/pornification-de-la-communication-et-du-marketing/>

¹⁶ Cf. *supra*

²⁴ *Organisation mondiale à but non lucratif au service des bibliothèques dont le but est d'offrir un meilleur accès public aux informations et d'en réduire le coût*

²⁵ <http://www.stimuli-insolite.com/20-statistiques-hallucinantes-du-porno-sur-internet/>

de marketing pour cibler et fidéliser de nouveaux internautes. Plusieurs techniques existent.

a. LES CLICS PUBLICITAIRES

Chaque fois qu'un internaute passe d'un site pornographique à un autre en cliquant sur un lien, les revenus publicitaires du premier site visité augmentent. C'est une technique vieille comme Internet. Mais pour augmenter le nombre de clics sur ces publicités, certains sites se servent de pop-ups pour « kidnapper » la souris de l'utilisateur et le prendre au piège dans une boucle de sites pornographiques dont il devient très compliqué de sortir.

b. LE DETOURNEMENT DE PAGE D'ACCUEIL

Ce procédé consiste à insérer dans l'ordinateur d'un internaute une commande de type javascript²⁶ qui change la page d'accueil par défaut pour celle d'un site pornographique (attaque XSS). L'utilisateur peut rétablir les paramètres d'origine, le problème réapparaît à chaque nouvelle ouverture du navigateur Web. Il est alors nécessaire de procéder à une élimination ciblée de la commande javascript à l'aide de logiciels spécialisés ou en manipulant soi-même la base de registre du système de l'ordinateur infecté. Inutile de préciser que ces procédures sont fastidieuses.

c. LES SITES CLANDESTINS

Il s'agit de sites Internet qui attirent les internautes à leur insu par le biais de différents procédés : rachat de noms de domaines de sites disparus, profiter

¹⁹ *JavaScript est un langage de programmation de scripts principalement employé dans les pages web interactives mais aussi pour les serveurs.*

d'erreurs de frappes souvent commises, utiliser des noms d'artistes ou d'entreprises connus mais avec des extensions de domaines non utilisés officiellement (.net, .org au lieu de .com, etc.)

d. L'UTILISATION DE MOTS-CLES CACHES

Ces mots-clés seront détectés par les moteurs de recherche qui souhaitent indexer automatiquement les pages et les responsables des sites pornographiques vont ainsi insérer des mots-clés de référence comme des marques connues, des noms de commerces, d'entreprises, de personnalités... dans les marqueurs *meta*²⁷ de leurs sites.

e. LES SITES DE TELECHARGEMENT, DE STREAMING ET DE LIVE STREAMING ILLEGAUX

Mais le « piège » privilégié par l'industrie du porno pour faire basculer sur les pages de ses sites de nouveaux consommateurs, quel que soit leur âge, se trouve sur les sites de téléchargement, de streaming et de live streaming illégaux, far-west digitaux absorbant des dizaines de millions d'internautes chaque jour et les exposant massivement à de nombreux virus mais aussi et surtout à des publicités pornographiques.

Aujourd'hui, quand elle ne se trouve pas sur des sites dédiés, la pornographie s'affiche surtout sur ces sites illégaux, sites pouvant être considérés au premier abord comme « innocents » d'un point de vue du danger qu'ils peuvent représenter pour les enfants. Une innocuité fautive dans la plupart des cas, tant ils regorgent de publicités explicites.

²⁰ Il s'agit d'une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique).

Alors pourquoi l'industrie pornographique a-t-elle fait le choix de s'afficher sur ces sites ? Tout simplement car ils génèrent un très fort trafic, captent une grosse partie des internautes à la recherche de vidéos. Or ces internautes sont nombreux, très nombreux : **selon l'OCDE, plus de 90 % du trafic mondial sur Internet concerne du visionnage de vidéos, dont 56 % de streaming et live streaming²⁸.**

Sur certaines plateformes de téléchargement illégal, pour la plupart installées sur des serveurs basés à l'étranger, il est fréquent de pouvoir télécharger des mp3, des films, les derniers dessins animés et de trouver une catégorie « adultes ». Aucune protection particulière n'existe pour empêcher un mineur d'y accéder. Même si celui-ci, conscient du bien-fondé de l'interdiction, se contraint de ne pas accéder à cette rubrique, il sera forcément exposé aux nombreuses publicités présentes et surgissant à chaque clic sur ce site Internet.

En réaction au durcissement de la législation sur le téléchargement illégal en France²⁹, comme dans le reste du monde d'ailleurs, de nombreux sites de *streaming* ou *live-streaming* ont vu le jour ces dernières années.

Ces sites ne permettent généralement pas de télécharger mais simplement de visionner un programme : films, séries... et bien évidemment contenus pornographiques. Pour Jean-Paul Brighelli, ces relations entre le streaming et

²⁸ <http://www.oecd.org/sti/ieconomy/46944466.pdf>

²² *Notamment la loi n° 2009-1311 du 28 octobre 2009 relative à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet portant création de la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet*

l'industrie du porno ne l'étonnent pas. *« Il s'agit des mêmes producteurs et des mêmes firmes derrière le porno, les paris en ligne, les sites de rendez-vous... »*

Les plateformes hébergeant ces contenus exercent en général leurs activités en violation de la loi sur le respect des droits d'auteur. L'affaire la plus retentissante a été celle du site MegaUpload et de son créateur, Kim Dotcom en 2012. Malheureusement une opération de cette envergure ne pourrait être entreprise pour chaque nouveau site pirate.

Aujourd'hui, de nombreuses plateformes ont pris le relais. Si des formules d'abonnement payantes sont proposées aux utilisateurs afin de visionner les fichiers de manière illimités, les principaux revenus de ces sites Internet sont les revenus publicitaires. Aussi, **il n'est pas rare que pour pouvoir visionner une vidéo, l'internaute soit obligé de cliquer, parfois à une dizaine de reprises, sur des publicités avant de pouvoir réussir à mettre en route son programme. Or, très souvent, ces publicités sont à caractère pornographique ou sont plus insidieuses, en proposant seulement à l'internaute de « faire de nouvelles rencontres »...** générant ainsi un nombre de clics conséquent et des revenus publicitaires qui le sont tout autant. **Les fenêtres pop-up, pullulant sur ce genre de sites, sont les sources les plus fréquentes d'exposition accidentelle à des images pornographiques. Elles sont à l'origine de 72 %³⁰ des glissements non provoqués vers des sites classés X.** Près de 70 films sont tournés chaque jour dans la Porn Valley³¹. Il faut donc rentabiliser cette production et l'affichage de publicité sur ces sites est la meilleure solution à l'heure actuelle. Les

³⁰ *Supra*

³¹ *Cf.infra*

sites de streaming vivant de la publicité en ligne, du porno, des sites de rendez-vous et de la vente de médicaments, tout le monde y trouve son compte.

Outre le risque pour un mineur de tomber sur un contenu inapproprié à son âge, ces sites Internet sont également le repère d'un autre fléau du réseau mondial : les virus.

L'ouverture de certaines publicités peut en effet provoquer le téléchargement de logiciels non désirés voire même l'installation automatique de petits logiciels espions qui vont servir à pirater l'ordinateur sur lesquels ils sont installés, récupérant ainsi des données personnelles afin de tenter d'escroquer les internautes. On parle ici de malvertising³².

Un rapport de l'Association of Internet Security Professionals (AISP), intitulé « Illégal Streaming and Cyber Security Risks : a dangerous statu quo³³ », démontre que la mise à disposition de contenus via des plateformes de live-streaming tient plus du business-model que du partage libre et gratuit si cher à la communauté des internautes.

Ainsi, plus de 97 % des sites édités illégalement seraient plus ou moins infectés. Le but : cibler les internautes pressés de consommer les vidéos recherchées puis passifs de longues minutes durant une fois celles-ci trouvées, afin d'accéder à leurs données personnelles (photos, données bancaires, historique de navigation, etc.), de les exposer à des contenus pornographiques,

³² *Contraction de l'anglais "malicious advertising" soit publicités malveillantes*

³³ <http://cryptome.org/2014/09/illegal-streaming-malware-epoch-times-full-14-0923.pdf>

de subtiliser leurs contacts pour inonder leurs messageries de spams, d'usurper leur identité, etc.

L'AISP estime que 500 millions d'ordinateurs sont infectés dans le monde, une nouvelle infection ayant lieu toutes les 18 secondes. Les hackers seraient à l'origine de la création de 160.000 nouveaux malwares par jour.

Le streaming sportif est un de ceux qui font le plus recette. Les sites qui y donnent accès redirigent l'internaute vers des liens qui lui permettent de regarder des matchs ou des compétitions en live sans être abonné à la chaîne qui la diffuse. En effet, il s'adresse à un public inscrit dans l'urgence, puisque désireux de regarder la retransmission d'un événement en direct. Ainsi, la dernière Coupe du monde de football a été illégalement visionnée par 20 millions de personnes.

Dans l'ensemble, la criminalité sur Internet se porte bien, puisqu'elle occasionnerait 445 milliards de dollars de pertes à travers le monde chaque année. En contrepartie, tous les ans, ce sont 67 milliards de dollars qui sont dépensés pour des services de sécurité sur Internet.

En France, en 2011, il a beaucoup été question du virus « Gendarmerie »³⁴. En cliquant sur un lien, l'écran de l'ordinateur se bloquait et un message apparaissait avec le logo de la Gendarmerie Nationale affirmant que celle-ci avait découvert des infractions et que si l'Internaute payait une amende de 200€ dans les « trois prochaines jours », l'ordinateur serait débloqué.

³⁴

http://www.hadopi.fr/sites/default/files/page/pdf/Conseils_desinfection_Gendarmerie.pdf

La plupart des malvertising sont conçus pour attaquer les sites pornographiques et de streaming et reposent sur la peur du gendarme. Ce phénomène, infime partie de ce que représente la cybercriminalité, ne va pas s'arrêter et le risque demeure puisque, comme on peut le constater, une publicité malicieuse bien placée permet de toucher un nombre assez important d'internautes et donc de maximiser le profit.

Si en France, depuis quelques années, l'Hadopi a tenté de mettre en place « *un recensement fiable tant des services de communication au public en ligne offrant massivement au public des œuvres protégées sans autorisation des titulaires de droits que de leurs pratiques* », la progression de leurs consultations par les internautes n'a pas cessé.

Elle essaye de définir, avec les professionnels de la publicité et du paiement en ligne, des moyens « *pour assécher les revenus des sites internet massivement contrefaisant ou rendre plus difficile leur activité* ». Pour l'instant, le succès n'est pas au rendez-vous.

En 2013, près d'un tiers des internautes (28,7 %) a consulté au moins une fois par mois un site de piratage de séries ou de films, soit un niveau record depuis 2009, selon une étude publiée par l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA). *D'après une enquête du cabinet PwC³⁵, la cybercriminalité a considérablement augmenté en 2014 avec un nombre d'incidents de sécurité informatique en hausse de 48 % dans le monde par rapport à 2013. Cette étude révèle aussi que 70 % des incidents ne seraient pas détectés.*

³⁵ <http://www.pwc.com/gx/en/consulting-services/information-security-survey/>

Des statistiques qui, mise en corrélation avec le nombre d'internautes mineurs, permettent d'atteindre des ordres de grandeur considérables. Loin d'être anodine, l'exposition de personnes non majeures à des images à caractère pornographique entraîne des conséquences néfastes sur le long terme. Lourdes, ces conséquences sont de diverses natures, impactant la sexualité et l'image de soi.

II. LES CONSEQUENCES DE L'EXPOSITION DE JEUNES INTERNAUTES A LA PORNOGRAPHIE

1. UNE SEXUALITE DENATUREE

Il est difficile de trouver des études concrètes sur l'impact de la pornographie chez les jeunes enfants, cependant à partir de nombreux témoignages de professionnels de l'éducation il est possible d'observer un certain nombre de conséquences fortes chez les plus jeunes sujets.

Une exposition à la pornographie chez des enfants très jeunes, pas encore éduqués ou qui n'ont encore aucun recul par rapport à la sexualité peut avoir de nombreuses conséquences. Avec l'arrivée d'Internet et des smartphones, comme dit plus haut, la donne a changé. Les enfants sont aujourd'hui exposés très tôt, le mythe de « la petite graine » ne les illusionne plus. En réalité, s'ils pensent tout connaître, leurs connaissances laissent à désirer : **le porno agit comme un filtre déformant qui vient s'intercaler entre eux et une vision équilibrée de la sexualité puis, plus tard, entre eux et leur partenaire.**

« L'adolescent est un enfant avec un corps d'adulte, il n'a pas terminé son évolution sur le plan psychique. À l'intérieur de lui, il y a du sentiment, de l'affectif, et ce sont ces qualités qu'il faut privilégier, car c'est avec cela qu'il va pouvoir grandir dans sa tête et dans son corps. Le risque de la pornographie, c'est

la perte de valeur et de son propre imaginaire », explique le Dr Sylvain Mimoun, gynécologue andrologue et psychosomaticien.

Gérard Bonnet constate chez ses patients des troubles liés à la sexualité plus importants aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il estime que c'est le temps qui témoignera des dégâts liés à la pornographie.

Concrètement ce sont des jeunes filles qui cherchent à ressembler au physique de ces « stars » de la pornographie, pour correspondre à l'image qu'elles se font de « ce qui excite les hommes ». Comme le note Hélène Jacquemin-Le Vern, gynécologue, des filles de plus en plus jeunes s'épilent intégralement (elle détaille les conséquences de cette habitude : irritations, infections, boutons..), elles sont aussi de plus en plus nombreuses à avoir recours à la chirurgie mammaire et plus grave encore à la nymphoplastie (chirurgie des parties génitales afin de demander une réduction des lèvres). Enfin, elle pointe du doigt le business qui se cache derrière cette « dictature des corps » avec des coûts colossaux : « 1500 euros pour une nymphoplastie, 5000 euros pour une augmentation mammaire avec des



*Gérard Bonnet est Psychanalyste, enseignant et chercheur à Paris, Il est fondateur et directeur de l'École de propédeutique à la connaissance de l'inconscient (EPCI), Il est l'auteur de nombreux travaux sur la perversion et sur la sexualité, dont *L'Irrésistible Pouvoir du sexe* (Payot, 2001) et *Défi à la pudeur, quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes* (Albin Michel, 2003).*

prothèses à changer tous les 10 ans... et une femme dépensera en moyenne 12.000 euros en épilation »³⁶

De plus, les enfants, à défaut d'une éducation sexuelle encadrée par des intervenants professionnels, comme cela est prévu par la loi de 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception, ou par des parents, peuvent concevoir la pornographie comme une relation normale en termes de sexualité. L'image souvent évoquée est celle que finalement, la pornographie est à la sexualité ce que la télé-réalité est aux relations humaines.

Collégien de 13 ans dans les Hauts-de-Seine, Baptiste (le prénom a été modifié) nous confie ainsi : *« Je vais deux ou trois fois par semaine sur des sites pornos. Ça permet d'avoir des choses à dire à ses potes, c'est un peu à qui en saura le plus sur le sujet... Et puis j'ai l'impression d'apprendre des trucs, quand ça se passera je saurai quoi faire, comment faire, enfin je pense, y'a quand même des trucs difficiles à reproduire j'ai l'impression. Enfin je ne me pose pas trop la question, c'est plus un divertissement... »*

Chef du pôle gynécologique obstétrique du CHU de Strasbourg, le professeur Israël Nisand estime que c'est désormais *« la pornographie qui éduque nos enfants à la sexualité »*. Il le constate à travers de nombreux exemples. Il va chaque semaine à la rencontre de jeunes collégiens de la région strasbourgeoise dans des établissements scolaires, sollicité par des directeurs dépassés. Il répond à toutes les questions des adolescents

³⁶ <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1390404-epilation-integrale-chirurgie-de-la-vulve-des-fleaux-les-femmes-mutilent-leur-corps.html>

posées anonymement. Intervenant en classe de 3^{ème}, il a récemment été appelé par un chef d'établissement pour venir dès la 4^{ème}, celui-ci s'étant rendu compte qu'il se produisait dans son établissement des séances de fellations collectives dans les toilettes entre des enfants de 13 ans.

Thomas Rohmer pointe du doigt la hausse de la prostitution étudiante et l'impact psychologiques sur les jeunes filles qui veulent désormais accoucher par césarienne (par souci esthétique) et les questions de puberté précoces qui interviennent de plus en plus fréquemment. Pour lui les adolescents doivent réussir à ne plus dissocier le réel du monde virtuel en ligne et se rendre compte que les conseils de leurs parents dans la vie quotidienne s'appliquent aussi à leurs comportements en ligne.

Jean-Paul Brighelli nous rappelle lors de notre entretien, ce terrible fait divers lorsque sur le parvis de la gare de Lyon Part-Dieu un samedi à 16h00, à une heure très fréquentée, une quinzaine de jeunes avait contraint deux jeunes filles à leur faire une fellation. Leur premier réflexe avait été de filmer cette scène.



*Jean-Paul Brighelli
Professeur agrégé
de lettres et
philosophie,
enseignant et
essayiste
français, il est
l'auteur ou le co-
auteur d'un
grand nombre
d'ouvrages parus
chez différents
éditeurs,
notamment « La
société
pornographique »*

Géraldine Levasseur nous a conté une histoire édifiante lors de son enquête à la brigade des mineurs de Marseille. Une jeune femme a subi un viol collectif, les jeunes garçons interrogés avaient tous fait leur éducation sexuelle via internet. De même, une jeune fille qui faisait des fellations à des garçons sans jamais les embrasser. Pour elle, les jeunes ne conçoivent d'abord pas ce qu'ils voient à l'écran, ils consomment donc plus d'images pour comprendre et finissent par reproduire.

C'est une sexualité de plus en plus trash et de plus en plus violente qui guette cette jeunesse chaque jour plus addictive à la pornographie. Certains enfants de 9-10 ans regarderaient 2 à 3 heures par jour de pornographie, selon Israël Nisand.

Le 14 mai 2015, des élèves du prestigieux lycée Montaigne à Paris, sont passés en Conseil de discipline pour avoir regardés des images pornographiques durant la récréation et s'être livrés à des attouchements sur des filles de leur classe.

Cette consommation entraîne de nombreuses conséquences comme une date de premier rapport plus précoce et la réalisation de certaines pratiques bien plus tôt que dans une vie sexuelle classique. Israël Nisand nous a parlé du degré de violence des images que les enfants pouvaient voir, images qui transparaissent dans les questions que les jeunes adolescents lui posent : zoophilie, simulations de viols, sodomies violentes, utilisations de tous types d'objets, partouzes...



***Géraldine Levasseur** est journaliste pour Zone interdite et Marie Claire. Elle a reçu le Prix de l'enquête du Festival international du scoop et du journalisme d'Angers 2008. Elle est l'auteur du livre « Ados: la fin de l'innocence - Enquête sur une sexualité à la dérive »*

Si dans les statistiques, on annonce depuis des décennies que rien de change et que le premier rapport a toujours lieu autour de 17 ans, il ne faut pas omettre que ces statistiques reposent sur des déclarations spontanées et qu'elles ne sont donc pas d'une grande fiabilité. L'âge du premier rapport serait en réalité autour de 15 ans, à en croire les gynécologues qui voient les jeunes filles pour une première contraception.

Tout est fait pour que ça soit le cas : la levée de certains tabous, une (hyper)sexualisation de la société³⁷, certains jeunes se mettant eux même en scène sur Facebook et/ou partagent avec leurs amis des photos ou des vidéos osées via leurs blogs ou leurs téléphones portables... Dans le même temps, le « dedipix » et le « sexting » font de plus en plus parler d'eux.

Avec le « dédipix »³⁸, des adolescentes écrivent une dédicace sur une partie de leur corps et diffusent la photo sur leur blog en échange de « com's » (commentaires), un système de points est mis en place (100 « com's » pour un message sur le bras, 200 sur le décolleté, 300 sur une cuisse écartée...). Le « sexting », lui, va encore plus loin : il consiste à envoyer via le téléphone portable des vidéos osées, voire pornographiques, où les adolescents se mettent en scène ou se vengent de leurs ancien(ne)s petit(e)s ami(e)s en les montrant dans des poses compromettantes...

³⁷ *cf. supra*

³⁸ *contraction de « dédicace » et « pixel »*

Dernier phénomène en date sur les réseaux sociaux, les "underboob selfies". Dérivés des désormais célèbres « selfies », ils consistent pour les jeunes internautes féminines à dévoiler, sur un selfie classique, la partie inférieure de leur poitrine.

En France, 14 % des 12-17 ans auraient déjà reçu des messages à caractère sexuel de la part de leurs camarades. *« On voit même des jeunes filles de 13 ans filmer leurs premières relations sexuelles et les diffuser via leur téléphone portable »*, raconte Dominique Delorme, responsable de la ligne Net Écoute³⁹.

On le voit, cette exposition à la pornographie entraîne une sexualité dénaturée mais également une conception erronée du rôle de la femme. Femme-objet, femme soumise dont le « non » est pris pour un « oui », ces documents construisent l'idée chez ces jeunes que la femme peut être forcée puisque de toute manière, au final, « elle aimera ça ». Incitation à peine voilée au viol, cette conception de la femme dégradée et méprisante n'augure rien de bon dans l'avenir de la relation homme-femme. Cette image dénaturée par cette violence se fait ressentir dès l'adolescence.

Certains adolescents commencent à parler. Ainsi, Martin, un enfant « sans histoire », raconte avec froideur la relation toxique qu'il a eue, entre 15 et 18 ans, avec son premier « grand amour » : « Pour elle, j'étais un connard. Pour moi, c'était une salope, une pute. » « Mais on vivait une passion et

³⁹ Dispositif d'écoute gratuit soutenu par le ministère de l'éducation nationale et géré par l'association e-enfance, reconnue d'utilité publique

on pensait que cette haine en faisait partie », explique-t-il maintenant⁴⁰. Pour Sarah Colomé, coordinatrice de l'ONG Break the Cycle aux États-Unis, « cette violence n'est pas innée ». Selon elle, partout dans le monde, les jeunes entre 12 et 14 ans sont de plus en plus exposés à des images violentes. « Notamment à des images pornographiques », rappelle Francine Lavoie, professeur de psychologie au Québec, qui dénonce l'étroite relation entre l'accès de plus en plus facile à ces films et la montée en puissance des violences sexuelles.

Sexualité scénarisée, axée sur la performance, *« le sexe n'est plus la rencontre de deux corps et de deux imaginaires mais de la gymnastique, tuant ainsi toute capacité à éprouver des sentiments amoureux »*. Thérèse Hargot⁴¹ considère que les adolescents vont sortir d'une visite relationnelle pour concevoir la sexualité dans son aspect mécanique et technique, en la plaçant dans une course à la performance sexuelle. La sexualité est réduite à son aspect génital et mécanique. Ils font une séparation entre le corps, la vie émotionnelle et la vie intellectuelle. Certains faits divers récents, comme les « tournantes », permettent d'établir le lien entre une exposition fréquente à la pornographie et un comportement violent. « La pornographie est une inféodation de la femme au désir de l'homme. *« Quand elle dit "non", il faut entendre "oui". Je ne suis pas étonné par la violence qui augmente dans notre société et par le nombre de viols en quantité industrielle. »* nous dira Israël Nisand.

⁴⁰ <http://madame.lefigaro.fr/societe/les-chiffres-inquietants-des-violences-des-couples-adolescents-190515-96624>

⁴¹ Cf. *supra*

De même, comment ne pas évoquer l'histoire de ce jeune Britannique de 13 ans qui, après avoir regardé un porno avec un ami, a été surpris en train de violer sa petite sœur de 8 ans ? L'adolescent affirme avoir voulu « essayer de voir ce que ça faisait », et s'en est pris à sa sœur car elle était « très petite » et « ne pourrait pas se souvenir de cela ». Un exemple extrême qui illustre bien la façon dont l'influence du porno sur des cerveaux en pleine formation peut s'avérer destructrice⁴².

Le pire dans ces affaires, est que les enfants ne parlent pas ou très rarement de ce qu'ils ont vu avec un adulte. Le sentiment dominant étant la honte et la culpabilité. Certains adolescents n'arrivent plus à dormir pendant un certain temps.

2. DES COMPORTEMENTS A RISQUES PLUS FREQUENTS

80 % des adolescents ont déjà visionné des vidéos pornographiques. Hélas, ce visionnage peut être un danger pour la santé physique et mentale de ces jeunes. C'est « devenu banal » de l'aveu même des adolescents d'un lycée marseillais.⁴³ Certains spécialistes parlent d'une génération « YouPorn ».

Une étude a été menée entre mars et mai 2003, auprès de 9 764 jeunes scolarisés de la quatrième à la terminale et publiée en 2004, par Marie Choquet, directrice de recherche à l'Institut National de la Santé et de la

⁴² <http://www.gamalive.com/actus/19542-viol-enfant-film-pornographique-xbox-console-jeux-video.htm>

⁴³ Reportage du journal télévisé 19-45 de la chaîne M6 le 15 mai 2015

Recherche Médicale (INSERM) pour analyser l'ampleur et les conséquences de la consommation d'images à caractère pornographique chez les adolescents⁴⁴.

Plusieurs éléments édifiants ressortent de cette enquête. Il apparaît ainsi par exemple que la consommation d'images pornographiques chez les jeunes est corrélée au niveau d'études des parents. **Plus de 20 % des garçons et 20 % des filles dont les pères ont un niveau d'études supérieures sont spectateurs « assidus » de films X et ce pourcentage monte à 30 % des garçons et 28 % des filles dont le père a un niveau d'études primaires.**

Si les garçons affichent un engouement à l'égard de ce genre d'images (54 % disent que ça les amuse et les distrait, 34 % avouent que cela leur plaît et 16 % que cela leur est utile pour savoir ce que « les filles aiment »), 58 % des filles en sont « dégoûtées ».

Mais cette étude met surtout en exergue les conséquences parfois dramatiques du visionnage de ce type de contenus. Elle indique par exemple que **cette pratique multiplie par deux le risque d'une tentative de suicide chez une jeune fille exposée.**

Les autres conduites à risques, comme le tabac, l'alcool et la violence sont également amplifiées par les films pornographiques. **Chez les garçons spectateurs de ce genre d'images, ils sont quatre fois plus**

⁴⁴ <http://www.avenirdelaculture.fr/page/pornographie/l%E2%80%99enquete-espada-%E2%80%93-inserm-sur-la-pornographie-et-les-conduites-risques-chez-les-ado>

nombreux à s'enivrer régulièrement, fument 3,5 fois plus de cannabis et font le double de fugues.

DES CONSÉQUENCES IRRÉMÉDIABLES

Dépendance à la pornographie
Absentéisme Déviances
Violences sexuelles Hypersexualisation
Dépression Comportements à risque
Instrumentalisation de la femme

L'absentéisme scolaire augmente : 33 % des garçons et 35 % des filles souvent absents à l'école regardent régulièrement des films pornographiques, tandis que « seuls » 17 % des garçons et 19 % des filles jamais absents sont dans ce cas. L'absentéisme scolaire ayant lui-même pour corolaire le décrochage et l'échec scolaires.

D'autres conséquences ont déjà été constatées, proches de celles que l'ont peut observer dans les cas de harcèlement : hyperviolence, énervement, dépression, perte d'intérêt pour les activités préférées, comportements d'évitement vis-à-vis d'Internet ; images récurrentes de l'incident, irritabilité...

Selon Marie Choquet, « *regarder des films pornographiques multiplie considérablement les risques de conduites autodestructrices : cigarette, alcool et suicide. Aussi bien pour les filles que pour les garçons et ce risque est amplifié si la consommation d'images est fréquente, répétée.* »

D'un point de vue psychologique, les images pornographiques seraient ressenties comme une forme d'agression pour les plus jeunes. De 6 à 11 ans, les enfants refoulent tout ce qui touche à la sexualité, afin de se concentrer sur les apprentissages sociaux et scolaires⁴⁵. Cette période correspond au stade de latence défini par la théorie psychanalytique de Freud⁴⁶. Ce que l'enfant garde alors dans son inconscient serait réveillé par les visions de ces images ce qui le conduit à se poser des questions traumatisantes pour son âge.

Sur le site d'échanges autour de questions de santé Doctissimo, une mère témoigne dans ce sens, après que son fils de 5 ans et demi a visionné un programme X accidentellement. Les séquelles de cette expérience semblent profondes : *« Notre fils a parfois des comportement un peu bizarre, il simule parfois l'acte sexuel dans son lit, il est extrêmement pudique, même avec ses grands-parents et avec nous totalement impudique et provocant, il se frotte quelquefois à moi pour un câlin qui me semble équivoque (...) J'essaie de lui expliquer que ce comportement n'est pas adéquate, que son exhibitionnisme non plus. Qu'on ne fait pas de câlin à sa maman comme ça en se frottant à elle (...) je pense que je vais finir par consulter un psy, avant l'adolescence. »*⁴⁷²⁷

⁴⁵ Pornographie la vraie violence ? : les enfants face aux écrans, Jacques Henno, édition Télémaque, octobre 2004

⁴⁶ Trois essais sur la théorie sexuelle, Sigmund Freud, édition Gallimard, collection Folio essais, septembre 1989

⁴⁷ http://forum.doctissimo.fr/psychologie/parents/visionne-film-porno-sujet_151957_1.htm

Chez les adolescents, cette pratique perturbe également le développement d'une sexualité personnelle, comme il a été évoqué⁴⁸, en paralysant la construction d'un imaginaire et de vraies envies personnelles.

L'angoisse de ne pas se montrer à la hauteur lors des relations sexuelles, comparé aux « modèles » des films pornographiques entraîne bien souvent une difficulté pour les jeunes hommes à obtenir une érection normale et/ou une incapacité à être excités par leurs partenaires. D'après Jean-Paul Brighelli, 25% des hommes de 17 à 25 ans souffrent de problèmes d'érection. Il ne s'agit donc pas d'un problème physiologique mais bel et bien psychologique. Ainsi, 40% du Viagra dans le monde est consommé par des hommes de moins de 40 ans alors qu'ils ne sont en principe pas du tout le cœur de cible de ces médicaments.

Enfin, d'un point de vue sanitaire, les images et contenus pornographiques facilement accessibles aux jeunes internautes montrent des « modèles » en action sans les précautions d'usage dans les rapports sexuels.

Depuis 2008, en France, la question de la pornographie et du préservatif est ceci-dit réglée. Le CSA a interdit, à cette époque, la diffusion de films pornographiques sans utilisation de préservatif, obligeant les producteurs souhaitant obtenir une diffusion télévisée à faire porter des protections à leurs acteurs. Cette mesure n'est toutefois pas valable sur le Net, et y apparaît de toute façon difficilement applicable, tant les films amateurs y

⁴⁸ cf. *supra*

pullulent. Thomas Rohmer pointe du doigt ces films amateurs dont les codes sont beaucoup plus difficiles à déconstruire que dans le cinéma pornographique professionnel. Ceux-ci engendrant chez l'enfant un sentiment d'identification plus facile.

Aux Etats-Unis, premier pays producteur de contenus pornographiques dans le monde⁴⁹, la mesure B, votée en 2012, est entrée en vigueur en 2014, bousculant l'économie de la Californie.

Dans la vallée de San Fernando Valley, surnommée la « Porn Valley », qui abrite les plus grandes industries du genre, cette mesure a été adoptée afin d'obliger les acteurs à porter une protection contre le VIH et autres maladies sexuellement transmissibles alors qu'un acteur avait été contaminé en septembre 2011. Fin août 2012, une alerte à la syphilis avait contraint l'industrie à stopper son activité pendant quelques jours. L'industrie s'est depuis délocalisée vers l'Amérique du Sud, l'Europe et Las Vegas, dans le Nevada, Etat plus permissif sur la question. Elle continue ainsi de montrer un exemple potentiellement mortel à travers le monde, notamment aux enfants, public particulièrement influençable.

Certaines solutions existent néanmoins pour protéger *a minima* les mineurs d'une exposition à des contenus inappropriés. Insuffisantes et non systématiques, elles méritent toutefois d'être exposées et, pour certaines, davantage explorées.

⁴⁹ cf. *supra*

III. LES OUTILS ACTUELS DE LUTTE CONTRE L'EXPOSITION DES MINEURS A LA PORNOGRAPHIE

Différents acteurs interviennent dans un but de protection de la jeunesse sur Internet. Des parents aux pouvoirs publics en passant par les fournisseurs d'accès, il existe un large panel d'intermédiaires et d'outils plus ou moins efficaces mais également une réelle volonté de développer la protection des enfants.

1. LE ROLE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA PROTECTION DES MINEURS CONTRE LA PORNOGRAPHIE

a. L'IMPLICATION GOUVERNEMENTALE

Le 11 mars dernier, lors du Conseil des Ministres, la ministre de la Culture et de la Communication Fleur Pellerin a présenté une publication relative à la lutte contre le piratage des œuvres sur Internet et a décidé de mettre en place un plan d'action contre les sites Internet de streaming, de téléchargement ou de référencement « tirant profit des œuvres piratées ».

Le gouvernement compte assécher les modes de financement de ces sites, en contraignant les régies publicitaires à ne plus y avoir recours, liste noire des sites concernés à l'appui. Une charte rassemblant les acteurs de la publicité et les représentants des ayant droit a été signée le 23 mars 2015 dans ce sens⁵⁰.

⁵⁰

http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/112808/1295260/version/1/file/20150323_MCC-signature-charte-publicite.pdf

Google, signataire de cette charte, nous a appris que sa régie publicitaire déréférençait déjà les URL (signalés par les ayant droits), qui violent les règles de Google sur la législation des droits d'auteurs. Or, même déréférencée, l'URL existe toujours et le site Internet en question, également.

Ce dispositif, préconisé par Mireille Imbert-Quarta ⁵¹ dans son rapport remis en mai 2014, constitue néanmoins l'une des mesures pour renforcer la lutte contre la contrefaçon commerciale sur Internet selon les ayant droit (et donc de lutter contre la pornographie intempestive).

D'autres mesures complètent ce plan d'action comme le développement des recours aux procédures de référés, la mise en place de référés heure à heure, de requêtes simples ou de requêtes conjointes dans les recours judiciaires qui permettent de suivre dans le temps l'effectivité des mesures, notamment de blocage, prononcées à l'encontre des intermédiaires techniques.

Une coordination interministérielle de l'activité de l'ensemble des services opérationnels sur les questions relatives au piratage des œuvres sera organisée.

Enfin, une réflexion sur la responsabilité de certaines plateformes de partage de vidéos sera menée. Elle devra aboutir à des procédures de signalement des contenus illicites, de retrait et de suivi, plus efficaces, simples et accessibles aux ayants droit.

⁵¹ *Les outils opérationnels de prévention et de lutte contre la contrefaçon en ligne*

Parallèlement, le gouvernement souhaite que les acteurs du numérique soient impliqués dans le débat européen sur la modernisation du droit d'auteur et que des solutions efficaces de prévention et de répression du piratage soient ainsi définies.

Une autre charte doit prochainement associer des acteurs du financement comme Visa ou Paypal afin d'interdire toute forme de paiement sur ces sites Internet qui violent les droits d'auteurs.

D'autres moyens législatifs existent afin d'informer et de protéger le jeune public. La loi de 2001 relative à l'éducation à la sexualité⁵² dispose en son article 22 qu' « *une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. Ces séances pourront associer les personnels contribuant à la mission de santé scolaire et des personnels des établissements mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique ainsi que d'autres intervenants extérieurs conformément à l'article 9 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 relatif aux établissements publics locaux d'enseignement. Des élèves formés par un organisme agréé par le ministère de la santé pourront également y être associés.* » Malheureusement, son application concrète n'est absolument pas effective et plusieurs établissements renoncent à les organiser, au désarroi de nombreux professionnels. Ce sont ici les enfants qui en souffrent le plus.

⁵² Loi n°2001-588 du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception

Depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics donnent également la parole aux jeunes par la création et la promotion de « numéros verts » comme le *Fil santé Jeunes*⁵³ où le public peut obtenir des renseignements sur la santé physique et psychique, le numéro d'*Enfance et Partage – Maltraitance et abus sexuels*⁵⁴, *Jeunes Violence écoute*⁵⁵ ou encore à Paris, le numéro d'*Ecoute Sexualité Contraception* où les Parisiens et Parisiennes peuvent recevoir des informations, conseils et réponses à des problèmes liés à la sexualité en général.⁵⁶

Le corps enseignant et les associations de parents d'élèves réclament également un regain d'informations et de campagnes préventives. Jean-Paul Brighelli doute d'une réelle volonté des pouvoirs publics de prouver les dangers de l'Internet pour les enfants tant les intérêts financiers en jeux sont énormes.

b. L'IMPLICATION PARLEMENTAIRE

Parfois, ce sont les parlementaires qui prennent la main sur certains sujets et tirent la sonnette d'alarme. Pour **Jean-Pierre Winter**, « *la grande question est de savoir pourquoi le politique a laissé faire depuis si longtemps ? Quand le Politique veut s'en mêler, il le fait.* » Ainsi, en 2012, Chantal Jouanno, Sénatrice de Paris, rend un rapport intitulé *Contre l'hypersexualisation, un nouveau*



Jean-Pierre Winter est psychanalyste. Il a notamment écrit "Il n'est jamais trop tard pour choisir la psychanalyse" (La Martinière), "Les errants de la chair" (Calmann-Lévy) et "Les images, les morts, le corps, entretien avec Françoise Dolto" (Gallimard).

⁵³ 0800 235 236

⁵⁴ 0800 051 234

⁵⁵ 0800 202 223

⁵⁶ 0800 803 803

combat pour l'égalité. Constatant que l'hypersexualisation s'insinue dans de nombreux domaines comme la publicité, la mode, les produits de consommation et l'évènementiel, ce rapport dresse un état des lieux et formule des recommandations comme l'interdiction des concours des mini-miss par exemple, finalement votée lors de l'examen du projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes⁵⁷.

c. L'IMPLICATION DES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES

Plusieurs autorités administratives indépendantes agissent également indirectement en faveur de la protection de la jeunesse en travaillant au blocage des sites Internet pirates préalablement évoqués⁵⁸.

La loi Hadopi tente depuis quelques années de dresser une liste de ces sites. La publication de cette liste pourrait avoir des effets sur la responsabilité juridique des intermédiaires techniques placés ainsi en situation de connaissance de cause.

Elle veut trouver le moyen de créer une obligation de *notice and stay down* : un ayant droit notifié à une plateforme qu'elle héberge un contenu illicite et celle-ci a l'obligation de le retirer tout en bloquant et filtrant les remises en ligne. La faisabilité de cette mesure avait été soulignée dans le rapport de Mireille Imbert-Quaretta⁵⁹.

⁵⁷ Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

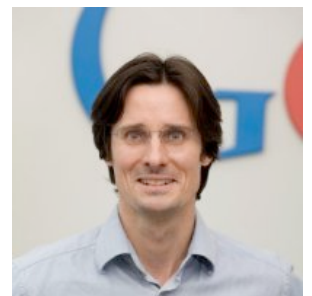
⁵⁸ Cf. *supra*

⁵⁹ Cf. *supra*

La Hadopi souhaiterait avoir un rôle plus important à jouer dans le cadre des demandes de blocage et du suivi de ces blocages et attend désormais que le gouvernement se prononce sur ce sujet. Beaucoup critiquée, son efficacité semble encore à prouver.

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, de son côté, a désigné une personnalité qualifiée en février dernier pour contrôler la mise en œuvre du dispositif de blocage administratif des contenus diffusés sur Internet incitant à des actes terroristes ou en faisant l'apologie ainsi que les représentations de mineurs à caractère pornographique. Cette nomination résulte d'une disposition de la loi de 2014 relative à la lutte contre le terrorisme⁶⁰ qui permet le blocage administratif de ces sites par l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication. Ce blocage doit être contrôlé par une personne qualifiée.

Pour certains le blocage peut sembler être la solution idéale. En fait le blocage au niveau des réseaux est compliqué, voire impossible, à mettre en œuvre de manière efficace et comporte des risques d'erreur et de surblocages. Ce système risque de remettre en cause « l'équilibre naturel d'Internet ». L'important est de passer par une décision de justice. **Olivier Esper** nous explique que Google milite pour plus de « notice and take down ». Seul le signalement et une procédure judiciaire doivent pouvoir aboutir, sans abus de droit, à la



Olivier Esper est Senior Manager en Politiques Publiques chez Google.

⁶⁰ Loi n° 2014-1353 du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme

fermeture d'un site Internet.

De plus, un rapport récent de la fondation Quilliam sur la radicalisation via Internet reconnaît que le blocage de sites par les FAI ne présente aucun intérêt car il y a des possibilités de contournement et il s'agit d'une invitation à passer en dark web, quelque chose de totalement invisible et donc pas contrôlable. La fondation milite donc pour le contre-discours et pour plus d'éducation.

Si les pouvoirs publics s'attaquent au problème des sites illégaux, cette croisade est souvent guidée par des impératifs financiers, ayant en général trait au thème du droit d'auteur. Une action qui peut avoir, par ricochet, une influence positive sur le sujet de la mise à disposition d'images pornographiques à un public mineur, mais manque encore de finesse et d'envergure, faute d'avoir caractérisé le problème en soi.

d. LE ROLE DES PARENTS

La première des solutions qui est envisagée par les parents est l'installation d'un logiciel de contrôle parental. Existant depuis plusieurs années grâce à un code sur les téléviseurs, plusieurs logiciels se sont développés ces dernières années pour les ordinateurs familiaux. Ces logiciels permettent aux parents de filtrer l'accès à Internet de leurs enfants, pour protéger ces derniers, en particulier contre les risques de pédophilie et les sites à caractère pornographique. Mais des logiciels sont également capables de surveiller les téléchargements illégaux ou de gérer le temps et les heures d'accès à l'ordinateur, et ce même à distance. De prix et d'efficacité variables, il faut, néanmoins, toujours vérifier que même les requêtes dans les moteurs de recherche soient bien bloquées.

Malgré une facilité d'installation et ne bloquant pas l'utilisation d'Internet par les adultes, « *seulement un quart des parents installent ce type de logiciels sur l'ordinateur familial* » déplore Grégory Véret, fondateur de Xooloo⁶¹, logiciel classé numéro 1 dans les tests menés par le Ministère de la Famille.

Des systèmes équivalents ont vu le jour sur les smartphones, très prisés des jeunes⁶². Les parents peuvent bloquer directement sur les portails multimédias des opérateurs de téléphonie mobile l'accès à des contenus susceptibles de heurter la sensibilité des plus jeunes enfants comme les services « sexy », les « chats », sites de rencontres... Google a également développé une solution de filtrage appelée Safe Search. Le réseau filtre les images à caractère sexuel mais pas les liens, du moins par défaut. Les parents peuvent verrouiller ce filtrage. Des dispositifs similaires existent sur Android pour les applications et contenus accessibles sur les magasins d'applications mobiles

Parallèlement, sur Chrome⁶³ et Android, la société américaine a mis en place ce qu'ils appellent le profil supervisé. « *Un utilisateur va pouvoir délimiter ce que l'internaute peut faire avec ce profil en établissant un système de liste blanche de sites pouvant être consultés. L'internaute pourra demander l'autorisation d'y ajouter un nouveau site et l'utilisateur pourra l'accepter ou pas.* »

⁶¹ <https://www.xooloo.com/fr/>

⁶² Cf. *supra*

⁶³ *Navigateur internet de Google*

Cependant l'efficacité des systèmes de filtrage dans la lutte contre la pornographie est à grandement relativiser. En effet, devant les milliers de sites qui sont créés chaque jour, ces logiciels de filtrage ne pourront jamais être à jour en temps réel. Ils ne permettront pas d'empêcher les enfants de voir ces images chez un copain qui n'est pas équipé du même type d'outil. De plus, les enfants savent la plupart du temps contourner en quelques clics ces outils tant le fossé est grand entre leur connaissance du Web et celle de leurs parents.

Plus grave encore, ce type de solution tendrait à totalement déresponsabiliser les parents de ce que leur enfant fait en ligne comme l'a souligné Cyril Rimbaud. Des solutions « clé en main » de ce type ou comme la décision de la Cnil sur le droit à l'oubli sur le Web, seraient de nature à faire croire davantage aux enfants qu'il existe une vie réelle dans laquelle leurs actions ont des conséquences et une vie virtuelle dans laquelle ces actions pourraient être effacées.

Le plus important pour Thomas Rohmer est que les enfants puissent décrypter l'univers hypersexualisé dans lequel ils évoluent. Même son de cloche pour Géraldine Levasseur qui pense que les enfants doivent apprendre à décrypter l'image. De manière préventive ou à des fins explicatives en cas d'exposition à un contenu inapproprié, les parents ne doivent jamais sous-estimer la force et le poids du dialogue. Il permet d'aider les enfants à comprendre ce qu'ils ont vu et ressentent et de dédramatiser la situation en répondant à toutes leurs questions.

Il faut alors leur expliquer ce qu'est le porno et la différence avec l'amour, le corps de l'autre. Leur expliquer que les acteurs prennent du Viagra, qu'ils ont subi de multiples opérations chirurgicales pour obtenir ces silhouettes, qu'il y

a des trucages. Il faut ainsi démystifier ces images. *« L'enfant n'a pas les mots pour intégrer ce qu'il voit ou entend dans son psychisme. Comme les parents sont gênés, ils ne vont pas aider l'enfant à trouver les mots. Il manque de mots pour déchiffrer. Il faut leur dire que les acteurs pornos ne sont pas de vrais gens, qu'il y a des trucages, qu'ils sont des cascadeurs. Il faut dire aux enfants que dans la vie, ce n'est pas comme ça. Leur apprendre que c'est de la fiction. »* D'après Jean-Pierre Winter.

Le dialogue reste donc primordial alors qu'une étude Ipsos révèle que **68 % des parents ne parlent pas avec leurs enfants de ce qu'ils font ou voient sur Internet**. Pour Géraldine Levasseur ces parents qui ne partagent pas les repas avec leurs enfants, ne parleront vraisemblablement pas de pornographie ou de sexualité avec eux. Parallèlement, on apprend que **74 % des jeunes âgés de 12 à 15 ans passent au moins trois heures par jour à naviguer en ligne**.⁶⁴ Avec autant de temps passé sur la toile, ils sont forcément confrontés à des choses qu'ils n'auraient pas dû voir.

Ainsi, selon le docteur Bernard Duménil, qui intervient depuis plus de 30 ans en milieu scolaire, *« parler est le seul moyen de sortir un enfant prépubère du choc qu'il a déjà ressenti devant une image accidentelle »*, quitte à ce que les parents fassent intervenir un tiers (membre de la famille, personnel médical..).

Mais comme on l'a vu, les contenus inappropriés peuvent également surgir grâce à de la publicité. Ainsi, **il est primordial d'apprendre dès le plus jeune âge aux enfants à prendre du recul face à la publicité**, quel qu'en soit le

⁶⁴ <http://www.numerikids.com/2009/02/10/etude-ipsos-68-des-parents-denfants-de-6-a-17-ans-ne-leur-parlent-pas-de-leurs-activites-sur-internet/>

support d'ailleurs, en leur expliquant où ne pas regarder et surtout, où ne pas cliquer. Serge Tisseron, docteur en psychologie, psychiatre, et psychanalyste français a rédigé de nombreux ouvrages sur la question⁶⁵. Il propose un modèle d'éducation aux images.

Il ne s'agit pas de prévenir les conséquences néfastes des images mais d'apprendre à vivre avec distance les réactions, les émotions, et les comportements qu'elles peuvent provoquer. Cette éducation nécessite, selon lui, que les parents montrent ce qu'ils ressentent eux aussi, face aux images violentes et aux images pornographiques. C'est ce travail de reconnaissance qui permettra, à terme, d'éviter l'engagement de l'enfant ou de l'adolescent dans des pratiques dangereuses.

Pour Cyril Rimbaud et la plupart des personnes que nous avons rencontré, il est impossible de lutter techniquement et financièrement contre l'industrie du porno. Ainsi, seule l'éducation par les parents, les professeurs mais également l'éducation des parents et des professeurs eux-mêmes peut permettre aux enfants de mieux réagir lors de leur première exposition à un contenu pornographique.

2. LES ASSOCIATIONS

Le tissu associatif dans ce secteur est dense en France. L'association « Internet sans crainte », membre de l'Insafe, a pour but de donner aux jeunes la maîtrise

⁶⁵ 3 - 6 - 9 -12 : *Apprivoiser les écrans et grandir*, Serge Tisseron, édition Erès, collection 1001 et +, octobre 2013 ; *Vérités et mensonges de nos émotions*, Serge Tisseron, édition le Livre de Poche, collection Vie pratique, juin 2011 ; *Faut-il interdire les écrans aux enfants ?*, Bernard Stiegler et Serge Tisseron, édition Mordicus, novembre 2009 ;

de leur vie numérique en les sensibilisant aux risques et usages d'Internet, en leur apprenant à se poser les bonnes questions et à développer les bons réflexes, en développant des pratiques plus sûres, citoyennes et créatives en ligne, en sensibilisant et informant leurs parents et enseignants afin qu'ils puissent les accompagner, en donnant enfin aux animateurs et enseignants des outils pratiques pour créer facilement des ateliers de sensibilisation et de création auprès des jeunes dont ils ont la charge. L'association publie de nombreux conseils pour les parents et leurs enfants comme le fait de mettre l'ordinateur dans une pièce commune ou encore, avant d'acheter un jeu vidéo ou d'autoriser un jeu en ligne, de consulter la classification PEGI⁶⁶.

« Internet sans crainte » est le relais en France du « Safer Internet day », qui est un événement mondial organisé par le réseau européen Insafe / Inhope pour la Commission européenne tous les ans, le second mardi de février, afin de promouvoir un meilleur Internet pour les jeunes. Célébré dans plus de 70 pays dans le monde entier, le Safer Internet Day a rapidement dépassé les frontières de l'Europe pour devenir au fil des ans un rendez-vous incontournable en matière d'éducation numérique et d'e-sécurité.

L'association e-Enfance⁶⁷ insiste, elle, sur la mise en place d'un contrôle parental. Depuis 2006, les fournisseurs d'accès à Internet ont l'obligation de fournir à leurs clients un système de contrôle parental gratuit. L'argument financier s'écroule ainsi. Des solutions complémentaires existent également et sont promues par l'association : création de session informatique pour chaque

⁶⁶ *Le système d'évaluation PEGI est composé de cinq catégories d'âge et de huit descriptions qui informent du contenu d'un jeu*

⁶⁷ *<http://www.e-enfance.org/>*

membre de la famille, limitation des horaires de connexion et de jeu, contrôle des contacts de la messagerie ou sur Facebook...

Elle promeut également plusieurs principes pour plus de sécurité en ligne : favoriser le dialogue avec les enfants, protéger les données personnelles, bien choisir les identifiants, création de mots de passe compliqués, utilisation de paramètres de confidentialité, rester méfiant avec les rencontres en ligne, réfléchir avant de publier un contenu en ligne, mieux définir les règles d'utilisation d'Internet et des jeux vidéo et protéger son équipement informatique.

L'Ange Bleu⁶⁸ est une association basée à Paris qui a pour objectif de protéger les enfants du fléau des abus sexuels et a travaillé sur la question de l'imposition d'un filtrage de l'Internet. Solution qui présente des avantages selon elle, malgré les risques de blocages de sites légaux.

Pour l'Ange Bleu, *« il est tout à fait envisageable de doter ces logiciels d'un dispositif assurant une relation directe avec l'autorité administrative chargée du filtrage, dont la liste des sites jugés illégaux sera mise automatiquement à jour. Cette alternative a l'avantage de cibler principalement le problème de l'accès des mineurs à ces sites sans entraîner le risque que comportent les dommages collatéraux ci-dessus évoqués. »*

Innocence en danger⁶⁹ (IED) se présente comme un mouvement mondial de protection des enfants contre toute forme d'abus sexuel. Créée en Janvier

⁶⁸ <http://www.ange-bleu.com/>

⁶⁹ <http://innocenceendanger.org/>

1999 à l'issue de la réunion d'experts tenue à l'UNESCO, sur le thème de « *La pornographie impliquant des enfants et la pédophilie sur l'Internet, un défi mondial* », l'association regroupe « *militants, spécialistes d'Internet, juristes, décideurs du monde politique, économique, médiatique, afin de sensibiliser l'opinion internationale au fléau croissant que constitue la pédo-criminalité.* » et travaille principalement sur l'information, la prévention et la sensibilisation.

Enfin, l'association Calysto de Thomas Rohmer que nous avons rencontré, intervient sur le terrain, dans les établissements scolaires, à la demande de la direction de ces derniers. L'association touche plus de 500.000 enfants par année scolaire. Il y a une véritable demande des établissements qui paient ces formations. La force de cette association est de coller à la réalité du terrain en adaptant leurs formations aux usages constatés par les jeunes internautes.

IV. LES RECOMMANDATIONS

Si la prise de conscience progressive des dangers du Net et plus particulièrement de ceux liés à l'accès à la pornographie par nos enfants grâce à cet outil entraîne des réactions de plus en plus nombreuses et de plus en plus efficaces des acteurs concernés (pouvoirs publics, parents, corps associatif et éducatif, etc.), force est de constater que ces réactions manquent encore cruellement de tranchant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, de plus en plus de mineurs ont été exposés, intentionnellement ou non, à des images pornographiques sur Internet.

Dès lors, il convient d'intensifier les moyens de prévention à l'égard de nos enfants, mais aussi de répression à l'égard des diffuseurs frauduleux de ces contenus, qui les rendent disponibles là où ils ne devraient pas l'être. **Nous nous proposons de lister en conclusion de ce rapport quelques recommandations à l'usage de tous les garants de la santé mentale, de la stabilité sociale et du bonheur des générations à venir.** Ces recommandations n'ont pas vocation à solutionner le problème d'un coup de baguette magique, mais permettraient certainement, si elles étaient suivies, d'épargner à la plus grande partie de nos enfants les déboires successifs à l'exposition précoce à des images pornographiques.

Quoi qu'il en soit, **il y a urgence à ouvrir un débat national sur le sujet, à le sortir des replis de l'intimité. C'est parce qu'il s'agit encore aujourd'hui d'un tabou que le sujet de la pornographie en ligne, pourtant objet de consommation de masse, ne donne pas lieu à une réflexion d'ensemble.** Il y a urgence à en parler, dans le cadre de la famille ou dans celui de l'Hémicycle, car se taire c'est faire le jeu de pornographes souvent peu scrupuleux,

n'hésitant pas « forcer la main » à nos enfants pour leur faire visionner contre leur gré et au mépris de leur épanouissement des images d'une violence sexuelle inappropriée pour eux.

Certaines recommandations sont idéales mais paraissent impossibles à mettre en œuvre.

Ainsi l'interdiction de la pornographie gratuite comme le souhaite le professeur Israël Nisand, les systèmes de filtrage et les extensions pour bloquer la publicité comme Adblock.

Faire en sorte que les serveurs d'accès à Internet ne puissent plus montrer une seule image pornographique sans que l'on ait donné un numéro de carte bancaire serait une solution idéale. Cependant, les sites pirates sont déjà interdits et pourtant rien ou presque ne les empêche d'exister. Internet est en constante évolution et chaque jour de nouveaux sites voient le jour. Il est impossible de tous les contrôler. Pour l'association suisse, Action Innocence, et sa directrice **Tiziana Belluci**, cette interdiction n'est qu'une composante des solutions à apporter.

Il en va de même pour les systèmes de filtrage dont l'efficacité est à relativiser pour les mêmes raisons. L'extension Adblock, de plus en plus contournée par les régies publicitaires pourra éviter quelques pops up mais pas tous. Ceux-ci peuvent et doivent bien sur être mis en place pour les plus petits. Pour les mêmes raisons l'ordinateur sera de préférence dans la salle commune. Mais avec les téléphones et les tablettes et les cours de récréation, il apparaît totalement impossible d'être toujours



Tiziana Belluci dirige l'association Action Innocence en Suisse. Cette association cherche à « préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur internet via des actions de prévention dans les écoles, des campagnes de sensibilisation dans les médias et de lutte contre la pédopornographie.

derrière son enfant. Ces solutions techniques ne doivent pas empêcher un véritable dialogue avec l'enfant confronté aux images pornographiques, elles ne peuvent être des moyens de se « débarrasser » du problème. Comme le souligne Gérard Bonnet, les adolescents trouveront toujours un moyen de contourner ces barrières.

Pour Jean-Pierre Winter, *« il n'y a pas de solution globale et générale. On n'arrivera pas à interdire tout ça car les intérêts sont trop grands et notamment l'argent. Ce qui sera interdit d'un côté, reviendra de l'autre. Il faut quand même se battre, sans être idéaliste. »*. Voici les pistes que nous avons, pour notre part, identifiées :

- 1) **L'information pédagogique** : développer des campagnes d'informations sur les risques de fréquentation de certains sites Internet et sur les dangers de la pornographie. Insister plus particulièrement sur les dangers présentés par des sites pirates. Ces informations doivent être dirigées à l'intention des jeunes mais également de leurs parents souvent démunis, débordés par ce phénomène générationnel. Pour Tiziana Bellucci⁷⁰, Directrice Générale d'Action Innocence, l'information doit également être apportée aux enseignants qui sont de plus en plus demandeurs. Il faut véritablement former les professionnels de l'éducation, de la santé et du social aux risques et excès des nouvelles technologies.
- 2) **L'information plus « technique »** : Afin de rendre impossible l'apparition de publicités pour adultes sur des sites tout public, il semble opportun

⁷⁰ <http://www.actioninnocence.org/>

d'encourager, via des campagnes de sensibilisation, l'utilisation de logiciels bloquant ces publicités, type Adblock. Si ces logiciels ne sont pas dépourvus de failles, leur utilisation massive, en réduisant comme peau de chagrin les publicités visibles et donc, mécaniquement, le taux de clic sur ces publicités, finirait logiquement par décourager les annonceurs, et donc par faire dépérir les sites en question.

- 3) **Promouvoir les actions dans les écoles** : accorder une importance toute particulière à la parole des médecins, infirmiers et sages-femmes auprès des enfants à partir d'une dizaine d'années. Avant ça, le maître peut intervenir lui-même pour apprendre aux enfants le respect d'eux-mêmes. Pour Action Innocence, les actions dans les écoles peuvent prendre différentes formes comme celles de pièces de théâtres pour les 8-10 ans ou de bandes dessinées pour les plus de 12 ans. L'association Calysto forme 500 000 enfants et adolescents chaque année ainsi que 135 000 membres de la communauté éducative (parents et enseignants). Thomas Rohmer a insisté sur la nécessité de réduire l'écart entre la réalité du terrain et les moyens mis à disposition du corps enseignant, ainsi que de former les enfants ET leurs parents.
- 4) **Faire appliquer la loi** : et notamment la Loi de 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception afin de répondre aux questions naturelles d'un jeune public de manière adaptée. Pour Géraldine Levasseur cette loi doit être appliquée en ouvrant les portes de l'école à des psys, des éducateurs, des juges, des avocats, des artistes...sans intervenir dans la sphère familiale. Pour Gérard Bonnet ou Israël Nisand, il n'est pas simple pour les parents d'engager un dialogue sur ce type de sujet avec son enfant.

5) **Intensifier la lutte contre les sites illégaux** : en asséchant leurs revenus publicitaires, suivant la logique du « *follow the money* ». Si le plan d'action de Fleur Pellerin va dans ce sens et que la signature de la charte des bonnes pratiques dans la publicité est une première étape, on peut craindre qu'en empêchant les régies publicitaires légales d'annoncer sur ces sites, il ait pour effet pervers de densifier encore davantage l'offre en termes de publicités illégales à caractère pornographique, les propriétaires de ces sites n'ayant d'autre choix que de se tourner vers l'industrie du porno pour se financer. Il est donc fondamental de poursuivre cette logique en enclenchant la prochaine étape pour assécher les modes de financement de ces sites en interdisant la possibilité de les rémunérer via les modes de paiement comme Pay Pal ou Visa.

Cette lutte contre les moyens de financement des sites pirates est essentielle, mais ne représente pas une fin en soi, à moins qu'elle ne soit couplée aux campagnes d'information et de sensibilisation décrites ci-dessus.

6) **Fermer les sites dès que possible** : lutter directement contre l'existence même de ces sites en les contraignant légalement à fermer, comme cela avait à l'époque été le cas avec Megaupload. Solution à encourager avec des décisions de justice dès que les sites sont identifiés⁷¹.

⁷¹ des sites tels que : *zsw.me, drakulastream.eu, zone-telechargement.com, dpstream.net, libertyland.tv, streaming-sport.tv, papystreaming.com, toussports.info, feed4u.net, fixalen.tv, livesoccertv.com, nolyo-tv.com, rajangan.me, piratebay.se, t.io4II, rojadirecta.me, soccers.fr, streaming-foot.me, goodcast.co, hdcast.org, jjcast.com, leton.tv, lshstream.com, mipsplayer.com, mybeststream.xyz, playerhdI.pw...*

- 7) **Développer un Web adapté aux enfants** : à l'instar de ce que fait Google depuis quelques années pour certains de ses produits. Olivier Esper a souligné la création aux Etats-Unis uniquement, pour le moment, d'une version pour enfant de YouTube. Une version pour les moins de 13 ans.

Google a annoncé le vendredi 19 juin 2015, avoir pris des mesures pour stopper la montée de ce phénomène du « revenge porn » (vengeance porno) qui consiste à humilier publiquement son ex partenaire en publiant sur internet des photos intimes. Amit Singhal, un des patrons de la recherche de Google précise que le fait de retirer ces images des moteurs de recherche « ne va pas régler le problème. Ces images resteront sur les sites. Mais répondre aux demandes des personnes qui veulent les retirer des résultats de recherche peut aider ». En sachant que Twitter et Reddit appliquent des politiques identiques sur ces sujets ; cette annonce est extrêmement encourageante pour la protection de nos enfants sur le Web.

ANNEXES

Lexique

Adblock : Il s'agit d'une extension libre de droit, pour les principaux navigateurs Internet, chargée de filtrer le contenu des pages web afin d'en bloquer certains éléments, en particulier les bannières de publicité.

Adwords : régie publicitaire de Google qui affiche des annonces ou bannières publicitaires, qui sont ciblées en fonction des mots-clés que tape l'internaute ou en fonction de son comportement de navigation.

Les annonceurs paient lorsque l'internaute clique sur la publicité selon un système d'enchère et de qualité : plus l'annonce sera pertinente pour l'utilisateur, plus le prix au clic sera bas et l'annonce en évidence. Ceci afin d'inciter les publicitaires à fournir des renseignements pertinents par rapport à la demande de l'utilisateur.

Contrôle parental : Le contrôle ou filtre ou filtrage parental est un système qui permet aux parents de restreindre automatiquement l'accès de leurs enfants à un média (Internet, télévision, console de jeu) en le limitant à certaines catégories de contenus, afin de les protéger, en particulier contre des contenus considérés comme choquants pour leur âge (pornographie, violence).

Dedipix : C'est une dédicace par l'image, créé par contraction de « dédicace » et « picture », ou bien encore pixel

Hypersexualisation : désigne le fait que les enfants des années 2000 sont appelés à prendre des raccourcis vers l'âge adulte sur le plan de la sexualité.

Javascript : JavaScript est un langage de programmation de scripts principalement employé dans les pages web interactives mais aussi pour les serveurs.

Live-streaming : Streaming « en direct » principalement utilisé pour visionner des événements sportifs sur Internet

Malvertising : Contraction de l'anglais "malicious advertising" soit publicités malveillantes

Marqueurs "meta" : Il s'agit d'une donnée servant à définir ou décrire une autre donnée quel que soit son support (papier ou électronique).

Megaupload : est un site web, créé en 2005 par Kim Dotcom et fermé le 19 janvier 2012 sur ordre de la justice des États-Unis, qui proposait un service d'hébergement de fichiers en un clic.

Notice and stay down : il s'agit pour un utilisateur de signaler un contenu inapproprié à l'hébergeur qui doit le faire disparaître.

Paypal : est un service de paiement en ligne qui permet de payer des achats, de recevoir des paiements, ou d'envoyer et de recevoir de l'argent.

Pop-up : est une fenêtre secondaire qui s'affiche, sans avoir été sollicitée par l'utilisateur, devant la fenêtre de navigation principale lorsqu'on navigue sur Internet.

Régies publicitaires : est une entreprise mettant en relation des annonceurs souhaitant diffuser des publicités et des entreprises de média qui souhaitent mettre à disposition des espaces publicitaires.

Sexting : issue de la contraction entre les mots sex (« sexe ») et texting (« envoi de messages SMS »). C'est l'acte d'envoyer électroniquement des textes ou des photographies sexuellement explicites, en français des « sextos », d'un téléphone portable à un autre.

Streaming : Lecture sur Internet d'un flux audio ou vidéo dont les données sont téléchargées en continu dans la mémoire vive, sont analysées à la volée par l'ordinateur ou le smartphone et rapidement transférées vers un écran ou un lecteur multimédia (pour affichage) puis remplacées par de nouvelles données, ce qui ne génère aucun "stockage" de ces données sur le disque dur de l'internaute

Underboob selfies : il s'agit pour les femmes de dévoiler, sur un selfie classique, la partie inférieure de leur poitrine.

Bibliographie

L'environnement médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : Que transmettons-nous à nos enfants ?, Rapport en réponse à la mission confiée par Ségolène Royal, Ministre déléguée à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes handicapées au Collectif Interassociatif Enfance Médias, Mai 2002

Illegal Streaming and Cyber Security Risks: A dangerous status quo?, AISP Working Paper, Autumn 2014

Enfants sous influence, Les écrans rendent-ils les jeunes violents ?, Serge Tisseron, édition 10/18, collection Faits Et Causes, numéro 3598, octobre 2003

Sexualisation précoce et pornographie, Richard Poulin, édition La Dispute, collection Le genre du monde, novembre 2009

Féminismes et pornographie, David Courbet, édition La Musardine, collection L'attrape-corps, septembre 2012

La pornographie ou l'épuisement du désir, Michela Marzano, édition Buchet et Chastel, collection Essais et documents, novembre 2003

Malaie dans la sexualité : le piège de la pornographie, Michela Marzano, édition Jean-Claude Lattès, avril 2006

Gang bang : enquête sur la pornographie de démolition, Frédéric Joignot, édition Seuil, collection Non conforme, janvier 2007

Pornographie la vraie violence ? : les enfants face aux écrans, Jacques Henno, édition Télémaque, octobre 2004

Défi à la pudeur : Quand la pornographie devient l'initiation sexuelle des jeunes, Gérard Bonnet, édition Albin Michel, février 2003

La société pornographique, Jean-Paul Brighelli, édition François Bourin, collection Société, avril 2012

Alice au pays du porno : Ados : leurs nouveaux imaginaires sexuels, Michela Marzano et Claude Rozier, édition Ramsay, collection Questions de familles, janvier 2005

3 - 6 - 9 - 12 : Apprivoiser les écrans et grandir, Serge Tisseron, édition Erès, collection 1001 et +, octobre 2013

Vérités et mensonges de nos émotions, Serge Tisseron, édition le Livre de Poche, collection Vie pratique, juin 2011

Faut-il interdire les écrans aux enfants ?, Bernard Stiegler et Serge Tisseron, édition Mordicus, novembre 2009

Du livre et des écrans : Plaidoyer pour une indispensable complémentarité, Serge Tisseron, édition Manucius, collection Modélisations des imaginaires, avril 2013

La pub enlève le bas : Sexualisation de la culture & séduction publicitaire, Esther Loubradou, édition Le Bord de l'eau, collection Penser les médias, janvier 2015

Et si on parlait de sexe à nos ados ? : Pour éviter les grossesses non prévues chez les jeunes filles, Israël Nisand, Brigitte Letombe et Sophie Marinopoulos, édition Odile Jacob, collection OJ.Médecine, février 2012

Ados, amour et sexualité, Sylvain Mimoun et Rica Etienne, édition Albin Michel, collection Pratique, mai 2012

Ados, amour et sexualité version garçons, Sylvain Mimoun et Rica Etienne, édition Albin Michel, juin 2001

Ados, amour et sexualité version filles, Sylvain Mimoun et Rica Etienne, édition Albin Michel, juin 2001

Ados en vrille, mères en vrac, Xavier Pommereau, édition Le Livre de Poche, collection Vie pratique, octobre 2012

Ados : la fin de l'innocence : Enquête sur une sexualité à la dérive, Géraldine Levasseur, édition J'ai Lu, collection J'ai lu Document, février 2013

Photolangage Corps, communication et violence à l'adolescence : Apprendre à penser sa sexualité à l'adolescence - Construire des repères en groupe, sous la direction de Claire Bélisle, édition Chronique sociale, collection Savoir communiquer, janvier 2009

La vie sexuelle des magazines : Comment la presse manipule notre libido et celle des ados, Anne Steiger, édition Michalon, collection Documents, juin 2006

Les errants de la chair : études sur l'hystérie masculine, Jean-Pierre Winter, édition Payot, collection Petite bibliothèque Payot, janvier 2001

Trois essais sur la théorie sexuelle, Sigmund Freud, édition Gallimard, collection Folio essais, septembre 1989

Et si on parlait de sexe à nos ados ? , Israël Nisand, Brigitte Letombe, Sophie Marinopoulos, édition Odile Jacob, 2012

Pour une libération sexuelle véritable, Thérèse Hargot, édition François-Xavier de Guibert, 2010